

L'altermondialisme au défi de la nouvelle vague du féminisme

Stéphanie Treillet

Si les mouvements altermondialistes sont aujourd'hui en difficulté, voire en crise, on assiste dans le même temps à une montée en puissance des mouvements féministes, un peu partout dans le monde. Revenir sur les péripéties de l'intégration de la dimension féministe dans l'histoire de l'altermondialisme peut permettre d'apporter un éclairage sur certaines de ses limites constitutives.

1. Prendre en compte la dimension de genre dans le mouvement altermondialiste : un combat sans cesse recommencé

En 2018, j'écrivais dans le n° 16 des *Possibles* « *La prise en compte de la dimension féministe dans le mouvement altermondialiste n'a pas été un long fleuve tranquille, mais une longue bataille* » dans un article intitulé « [Le féminisme : une dimension essentielle de l'altermondialisme](#) ». Le constat des difficultés rencontrées, dès la naissance du mouvement altermondialiste, pour faire prendre en charge la lutte pour les droits des femmes comme une composante essentielle du mouvement, reste toujours valable 6 ans après, dans un mouvement altermondialiste désormais en crise et en partie paralysé comme l'évoque par ailleurs ce dossier.

Ces difficultés rencontrées dans les débuts du mouvement altermondialiste dans ses différentes composantes (Attac, les forums sociaux...) ne sont pas sans rappeler les obstacles que le mouvement ouvrier dans son histoire, aux 19^e et 20^e siècles, a opposés à l'intégration de cette dimension : cette question a pu être considérée comme facteur de division dans la lutte, comme secondaire par rapport à une approche exclusive en termes de lutte de classe, comme réservée à des spécialistes, ou enfin comme relevant de la sphère privée – ces différentes objections n'étant pas exclusives les unes des autres. Le même type d'entraves a pu se rencontrer dans les luttes anticoloniales et les mouvements de libération nationale dans plusieurs pays, y compris lorsque les femmes ont participé aux combats et ont souvent été renvoyées dans leurs foyers sitôt l'indépendance acquise.

De la même façon que le mouvement ouvrier et en particulier le syndicalisme a connu des évolutions positives sur cette question au cours des dernières décennies, on a pu observer que l'extension du mouvement altermondialiste au cours des années suivant son apparition a vu des avancées significatives l'intégration du féminisme, même si celle-ci repose sur un combat sans cesse recommencé des collectifs de militantes motivées.

La construction de la Marche mondiale des femmes (MMF) a joué un grand rôle dans ces avancées. En parallèle avec la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, organisée par les Nations unies à Beijing en 1995, un forum des associations et ONG se constitue, et contribue en 1998 à lancer l'idée d'une marche réunissant des femmes de tous les pays. C'est la Fédération des femmes du Québec qui concrétise ce projet en organisant en 2000 une « marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence faite aux femmes ». Cette initiative reprend l'exemple de la « marche des femmes contre la pauvreté (du pain et des roses) » en 1995 au Québec, qui a rassemblé environ 850 participant·e·s pour une marche qui a duré dix jours et rassemblé à l'arrivée 15 000 personnes autour de neuf revendications à caractère économique.

La MMF, fédérant 6 000 groupes de 161 pays différents, s'est transformée en une plateforme d'associations formulant des revendications et rédigeant des propositions. Des porte-parole de la MMF ont participé aux différents forums sociaux mondiaux et régionaux, ou à d'autres initiatives du mouvement altermondialiste. Ses collectifs dans les différents pays ont coorganisé jusqu'à aujourd'hui avec différentes forces les manifestations des journées internationales du 8 mars pour les droits des femmes, et du 25 novembre contre les violences faites aux femmes. La MMF a élaboré en 2004 une charte et, en 2006, un *plan d'action politique de la MMF* pour la période 2007-2010 autour des axes suivants : le bien commun et l'accès aux ressources ; le travail des femmes ; la violence envers les femmes ; la paix et la démilitarisation. En 2005, une nouvelle marche est partie de Sao Paulo au Brésil pour arriver à Ouagadougou au Burkina Faso, avec des centaines de femmes, venues de 31 pays du monde entier. La MMF a su dans son histoire surmonter des obstacles dus aux différences des contextes dans lesquelles interviennent les féministes à travers le monde, derrière l'universalité incontournable de l'oppression des femmes. Ainsi, la « Charte mondiale des femmes pour l'Humanité », qui « reflète la diversité des groupes de femmes qui composent la Marche mondiale des femmes. Elle contient les affirmations sur lesquelles ces groupes s'entendent » a servi d'outil principal pour la deuxième Marche en 2005. Plusieurs écritures ont été nécessaires, à partir des amendements provenant des coordinations nationales. En effet, le débat s'est cristallisé autour du droit à l'avortement et à la libre orientation sexuelle, questions qui ne figuraient pas dans la version initiale et sur lesquelles les coordinations de plusieurs pays européens ont introduit des amendements afin de les ajouter. Cela a posé problème aux représentantes des coordinations africaines, venant de pays à dominante catholique et/ou musulmane, où pour certains l'homosexualité et l'avortement étaient fortement réprimés, et qui plus généralement pensaient ne pas pouvoir porter ces revendications de retour chez elles. En même temps, il paraissait impossible de faire totalement l'impasse sur ces questions. Par exemple, les féministes au Portugal étaient alors en pleine bataille pour une loi instaurant le droit à l'avortement. Le débat lors de la finalisation de la Charte à Kigali, au Rwanda, lors de la cinquième rencontre internationale de la Marche mondiale des femmes, s'est donc concentré sur la recherche d'une solution à ce problème, la MMF fonctionnant au consensus.

Celui-ci a consisté à adopter les formulations suivantes :

« *Affirmation 2. Chaque personne jouit de libertés collectives et individuelles qui garantissent sa dignité notamment : liberté de pensée, de conscience, de croyance, de religion ; d'expression, d'opinion ; de vivre librement sa sexualité de façon responsable et de choisir la personne avec qui partager sa vie... »*

« *Affirmation 4. Les femmes prennent librement les décisions qui concernent leur corps, leur sexualité et leur fécondité. Elles choisissent d'avoir ou non des enfants ».*

La construction de ce consensus entre des femmes militant dans des conditions et des contextes culturels fort éloignés a constitué un moment important de la construction du mouvement international¹.

Parallèlement, au fil des forums sociaux mondiaux et régionaux successifs depuis 2001, les luttes de femmes ont acquis une visibilité certaine, grâce en particulier à la MMF. Ce fut le cas en particulier en Tunisie en 2013, à Montréal en 2016, et en 2018 au Brésil à San Salvador de Bahia. Dans ce forum, plusieurs activités féministes ont eu lieu et portaient sur la violence contre les femmes noires, les enjeux écologiques, un atelier sur la « Jineologie » des femmes kurdes², l'organisation d'une assemblée féministe en Argentine « de l'OMC au G20 », l'accès

¹ Merci à Nelly Martin, militante de la MMF et une des fondatrices de la Coordination française de la Marche mondiale, pour le rappel de toutes ces informations essentielles.

² Nom donné par le mouvement des femmes kurdes à la « science de la libération des femmes » dans le mouvement kurde.

à la scolarisation des jeunes filles au Brésil, le droit à l'avortement... En milieu de semaine, une assemblée des femmes a rassemblé plus de 500 personnes. Elle a été l'occasion de mettre en avant l'articulation entre les luttes féministes, antiracistes et pour les droits des peuples opprimés. Y sont intervenues en effet des militantes de Bahia et d'autres villes brésiliennes, d'Argentine (représentantes des mères et des grands-mères de la place de mai), des militantes kurdes, palestiniennes, indigènes, des membres d'organisations des femmes noires. Cette assemblée a été l'occasion pour les militantes présentes de rendre hommage à Marielle Franco, militante active du mouvement LGTB, et de la Marche mondiale des femmes, des droits sociaux des femmes noires et des habitants des favelas.³

Dans les Attac de différents pays, des processus analogues ont été menés. Dans Attac-France, une commission orientée vers la question de l'égalité femmes-hommes et de la dimension féministe de l'activité se met en place en 2000. Elle a pris l'intitulé de « commission genre », afin de mieux marquer la globalité de la problématique et la remise en cause des rapports sociaux de sexe qui s'articulent avec l'exploitation capitaliste et avec les autres rapports de domination (racisme, homophobie...) : il ne s'agissait pas en effet de « faire une place aux femmes » dans les combats altermondialistes, mais d'intégrer de façon transversale cette dimension de façon pleine et entière à toutes les thématiques. Cette affirmation n'a pas été sans rencontrer des réticences et des oppositions. En partie pour des raisons, on l'a vu, qui ne sont pas spécifiques à Attac ni aux mouvements altermondialistes. Mais il est vrai que ces débats ont également percuté des enjeux propres à Attac à ses débuts : fallait-il se concentrer sur les « fondamentaux d'Attac » – la bataille pour une taxation des transactions financières, le désarmement des marchés financiers, et par extension la bataille contre la libéralisation de l'économie mondiale – ? Ou bien intégrer la globalité de toutes dimensions de la lutte contre le néolibéralisme, ce qui impliquait également de se lier avec le reste du mouvement social ? Les féministes dans Attac se sont situées clairement dans la deuxième option⁴.

C'est ainsi que dans le cadre des luttes successives contre les « réformes » des retraites en France, un travail d'élaboration a pu être fait, mettant en lumière les conséquences aggravées de ces attaques pour les retraites des femmes, dessinant les alternatives qu'un véritable plein-emploi des femmes pourrait tracer pour le système de retraites, et posant les bases de mobilisations unitaires avec plusieurs associations féministes, notamment en 2003 et 2010⁵. L'adoption par Attac d'une position abolitionniste sur la prostitution, concrétisée par une [résolution adoptée en mai 2014](#), a aussi constitué un acquis important de cette période, en lien avec la publication d'un ouvrage⁶, et avec les mobilisations du mouvement féministe en France sur cette question (notamment le Collectif national pour les droits des femmes, Osez-le-féminisme et le réseau unitaire Abolition-2012). La question du plein-emploi des femmes et de la bataille pour une vraie réduction de la durée du travail a également constitué un axe féministe central, allant souvent à l'encontre de tendances, dans certains secteurs du mouvement altermondialiste, à considérer le revenu universel comme une option, sans voir ses dangers pour l'autonomie des femmes et les risques de dégradation des rapports de force sociaux en général⁷.

³ Merci pour ce témoignage à Huayra Llanque, militante d'Attac et membre de la commission genre, qui a participé à ce FSM : Huayra Llanque, « [Un souffle féministe au Forum sociale mondial 2018 de Salvador au Brésil](#) », Europe solidaire sans frontières, 3 avril 2018.

⁴ Cf. *Le féminisme pour changer la société*, ATTAC et Fondation Copernic, coord. Christiane Marty, Syllepse, 2012.

⁵ Christiane Marty, *L'enjeu féministe des retraites*, La Dispute, 2023. Cet ouvrage constitue une synthèse des travaux de l'auteure sur cette question.

⁶ *Mondialisation de la prostitution : atteinte globale à la dignité humaine*, Editions Mille et une nuits, 2008.

2. Les défis posés par le féminisme aux mouvements altermondialistes

Si la prise en compte du féminisme, et notamment d'un féminisme lutte de classe, comme une composante à part entière de ses luttes, n'a été ni spontanée ni évidente pour le mouvement altermondialiste, cela peut être révélateur d'une partie de ses limites et des défis qui lui ont été posés.

En effet, une des caractéristiques de la dynamique du mouvement altermondialiste a été de connaître un élargissement continu de ses thématiques, depuis son apparition lors des manifestations contre le sommet de l'OMC à Seattle en 1999. À partir de l'opposition à la marchandisation des différentes activités humaines (« Le monde n'est pas une marchandise ») et plus spécifiquement du combat contre la spéculation financière autour du projet de taxation des transactions financières porté par les Attac, les thèmes de lutte se sont considérablement diversifiés, incluant l'écologie, les biens communs, les services publics, la protection sociale, l'antiracisme, la démocratie, la culture ... Cet élargissement met dans la pratique en évidence la cohérence du capitalisme néolibéral, et en conséquence le lien entre les différents enjeux et objectifs de luttes, permettant d'aller au-delà des résistances pour dessiner des pistes alternatives : « un autre monde est possible ». Ce que les forums sociaux et les autres rassemblements donnent à voir, c'est un mouvement inédit, sans direction, sans centre, rassemblant différentes sortes d'organisations et de réseaux. De ce point de vue, on peut noter une affinité avec la vague des mouvements féministes tels qu'ils sont apparus au cours des années 1970 dans les pays industrialisés, mais également en Amérique latine.

Cependant, derrière ces formes de lutte qui pouvaient en théorie rendre aisée l'intégration d'une dimension de genre, sont apparus des objectifs parfois contradictoires et la complexité de questions que le mouvement altermondialiste n'a pas toujours su appréhender.⁸

Ainsi, peut-on considérer que les femmes seraient toujours et partout les premières victimes de la mondialisation, comme cela a pu être affiché rapidement dans les débuts du mouvement ? Très vite, il est apparu, notamment dans l'écriture du travail sur le premier ouvrage collectif écrit par la commission genre d'Attac, *Quand les femmes se heurtent à la mondialisation*⁹, que ce n'était pas si simple. Le combat féministe dans le mouvement altermondialiste s'est trouvé confronté à une difficulté présente dans tous les combats contre l'exploitation capitaliste : l'oppression des femmes n'est pas apparue avec le capitalisme. Si les rapports de production capitalistes se sont appuyés sur la famille et les rôles sociaux différenciés, pour notamment perpétuer une surexploitation des femmes au travail (salaires inférieurs, précarité plus grande, surchômage, temps partiel), leur extension a en même temps contribué, via la généralisation du salariat, à fragiliser l'institution familiale dans sa forme la plus patriarcale et à donner aux femmes une autonomie individuelle plus grande : ainsi, il a fallu faire en sorte que les femmes puissent gérer leur salaire et travailler sans l'autorisation de leur mari, comme ce fut le cas en France, en 1965 seulement... La même contradiction se retrouve, à l'échelle mondiale, dans les effets de la mondialisation néolibérale – et des politiques économiques qui la relaient – sur la situation des femmes, au-delà de l'hétérogénéité des situations. Ainsi, on assiste dans le monde entier à une féminisation de la pauvreté : au Nord, les femmes forment la majorité des travailleurs pauvres, en situation de sous-emploi, à qui leur salaire ne permet pas de survivre. Au Sud, les programmes d'ajustement structurel (PAS) et de libéralisation des économies imposées par le FMI, qui aggravent la situation de la grande majorité de la population, ont touché en premier lieu les

⁷ Cf. S. Treillet, « [Revenu d'existence, une nouvelle piste pour les politiques néolibérales](#) », *Les Possibles*, n° 11, Automne 2016.

⁸ Cette problématique est davantage développée dans [l'article des Possibles](#) déjà cité en note 1.

⁹ Éditions Mille et une nuits, 2003.

femmes, comme travailleuses et comme principales responsables de la reproduction de la force de travail. Elles ont subi aussi les conséquences de leur position subordonnée dans la famille : lorsque l'éducation ou les soins médicaux deviennent payants, ce sont les filles qui sont d'abord retirées de l'école, ou privées de soins et de vaccination. Dans plusieurs pays, les coupures dans les dépenses de santé se sont traduites par une augmentation de la mortalité maternelle. Le recul des cultures vivrières face aux cultures d'exportation représente pour les femmes une menace pour la sécurité alimentaire, pour l'accès à la terre (elles sont repoussées par les hommes vers des terres toujours moins fertiles¹⁰. Enfin, l'extension à l'échelle mondiale des rapports marchands renforce le système prostitutionnel et les trafics d'êtres humains (nouvelles formes d'esclavage), dont les femmes sont bien sûr les premières victimes¹¹.

Mais ces bouleversements surviennent à la suite de stratégies de développement qui, dans les années 1950 à 1970, ignoraient totalement la place des femmes, que ce soit dans l'agriculture ou dans l'industrie. À partir des années 1990, en corrélation avec les flux d'investissements directs étrangers orientés vers les industries d'exportation¹², on constate presque partout une augmentation du taux d'activité des femmes, y compris dans des économies où il était traditionnellement faible comme l'Afrique du Nord¹³. Cette croissance, aussi bien dans le salariat que dans le secteur informel, suit assez largement Plusieurs études, notamment celle réalisée par le Gedisst¹⁴ sur les « paradoxes de la mondialisation », ont pu constater une augmentation des opportunités d'emplois salariés (industriels), parfois qualifiés pour les femmes dans certains pays d'Asie ou d'Amérique latine. Mais « *cette nouvelle réalité est contradictoire* » : pour H. Hirata et H. Le Doaré, la mondialisation suscite de « *nouvelles opportunités et nouvelles expériences, mais aussi l'émergence de facteurs porteurs de risques et de problèmes. Ce caractère contradictoire de l'impact des mutations productives actuelles sur le travail féminin semble un des traits communs à un grand nombre de régions du monde* »¹⁵. Les salariées dans ces industries cumulent tous les aspects de la pire surexploitation : absence de droit du travail et de liberté syndicale, horaires très lourds et flexibles, conditions de travail insalubres et souvent dangereuses, sans compter les violences sexistes, le harcèlement, les contrôles exercés sur leur vie privée...

En dépit de tout cela, les éléments d'instabilité introduits par la mondialisation peuvent contribuer à faire évoluer le statut des femmes dans la famille, même de façon limitée. En Inde, l'expansion de l'industrie de la chaussure dans une ville du Tamil Nadu depuis les années 1980, avec le recrutement important d'une main-d'œuvre féminine jeune, conduit à bouleverser les traditions : mixité au travail et brassage social qui remet en cause la séparation des castes, liberté plus grande de circulation dans l'espace public pour les jeunes filles qui parviennent ainsi à retarder l'âge de leur mariage, voire à ne plus le considérer comme un avenir inéluctable¹⁶.

¹⁰ J. Bisiliat, « Les logiques d'un refus. Les femmes rurales africaines et les politiques d'ajustement structurel », *Cahiers du Gedisst*, n° 21, 1998.

¹¹ Cf. Op. cit. Note 6.

¹² S. Treillet, « La régression du salariat : mythe ou réalité ? Le cas des pays de la périphérie. », dans Dumenil Gérard et Levy Dominique (dir.), *Le Triangle infernal, Crise mondialisation, financiarisation*, Actuel Marx/Confrontation, PUF, 1999, p 281-294.

¹³ F. Talahite, « L'emploi des femmes au Maghreb. De l'ajustement structurel au post-ajustement. », *Cahiers du Gedisst*, n° 21, 1998.

¹⁴ Groupe d'étude sur la division sociale et sexuelle du travail, laboratoire du CNRS, éditant les *Cahiers du GEDISST, aujourd'hui Cahiers du Genre*.

¹⁵ H. Hirata, H. Le Doaré, « Les paradoxes de la mondialisation », *Cahiers du Gedisst*, n° 21, 1998, pp. 5-34.

¹⁶ Venou Fabienne, « Nouvelles configurations économiques et hiérarchiques », *Journal des anthropologues* (Paris), 1999, n° 77-78, p 123-139 », paru sous le titre « Le mariage à l'épreuve du travail en usine : ouvrières de

Mais surtout, l'entrée massive des femmes dans le salariat, même flexible et précaire, et plus généralement dans activité économique rémunérée hors de l'espace domestique, leur ouvre, dans ces conditions extrêmement difficiles, la possibilité de commencer à s'organiser, à faire reconnaître leurs droits comme femmes travailleuses. Ainsi, alors même que les firmes multinationales comptent sur l'extension de la sous-traitance et du travail à domicile pour intensifier la surexploitation des travailleuses, en Inde, depuis le début des années 1970, l'Association des travailleuses indépendantes (SEWA) s'efforce de les organiser et de leur faire reconnaître le statut de salariées¹⁷. Dans les *maquiladoras* mexicaines, les salariées ont participé à la lutte pour un syndicalisme indépendant¹⁸. En novembre dernier, une grève très massive pour les salaires (qui a fait l'objet d'une répression violente) a mobilisé des milliers d'ouvrier·e·s du textile au Bangladesh. Enfin, il faut citer la lutte des ouvrières de l'usine Latelec à Fouchana en Tunisie. Cette usine, dépendant de l'entreprise française Latécoère, qui fournit les grandes entreprises d'aviation comme Airbus ou Dassault, avait délocalisé en 2005 en Tunisie sa production de câblage. Elle employait à 83 % des femmes subissant des conditions de travail très difficiles : heures supplémentaires obligatoires et en partie non payées, du harcèlement et des insultes sexistes. En 2010, les salarié·e·s ont fondé un syndicat UGTT, qui, un an plus tard, rassemblait 400 adhérent·e·s sur les 450 salarié·e·s. Dès lors, les salarié·e·s ont été en butte à la répression de part de la multinationale : menaces de délocalisation au Mexique puis en France, suppression de 200 emplois entre octobre 2012 et mars 2013, et finalement licenciement de dix salariées dont trois déléguées syndicales. Grâce à leur lutte et avec l'appui de la solidarité internationale dans plusieurs pays où la multinationale était présente, elles ont obtenu en juillet 2014 un [accord](#) réintégrant les travailleuses licenciées ou augmentant les indemnités de deux d'entre elles.

Il faut bien comprendre que c'est dans un même processus contradictoire et dialectique que ces tendances se déploient.

Face à cela, s'est produit dès les années 1990 un mouvement de récupération et d'instrumentalisation des thématiques féministes par les organisations internationales (notamment l'OIT, la Banque mondiale), et dans leur sillage les agences de développement, certaines ONG, etc.¹⁹ En effet, à mesure que dans les années 1990 se dessinaient les lignes d'un « nouveau Consensus de Washington » débouchant en 2000 sur les Stratégies de réduction de la pauvreté (SRP), la situation des femmes dans les pays en développement (PED) est passée de l'invisibilité à la centralité. Dans les SRP, les femmes sont en première ligne, notamment comme productrices de « capital humain ». Les discriminations qui pèsent sur les femmes sont considérées par la Banque mondiale comme des obstacles à l'efficacité économique²⁰. Il s'agit donc d'une conception instrumentale de l'égalité qui n'est pas considérée comme un objectif en soi, l'émancipation étant envisagée comme une trajectoire

l'industrie de la chaussure en Inde du Sud », *Cahiers genre et développement*, n° 2, Paris-Genève, 2001, p 231-237.

¹⁷ Verschuur Christine, « L'association des travailleuses indépendantes (SEWA et les travailleuses à domiciles » (adaptation du texte : « Reader's Kit on Gender, Poverty an Employment », Genève, 2000, OIT), *Cahiers genre et développement*, n° 2, Paris-Genève, 2001, p 311-321.

¹⁸ Valadez Carmen, « L'ALENA et les travailleuses de la sous-traitance industrielle (*maquiladoras*) », *Alternatives Sud, Rapports de genre et mondialisation des marchés*, CETRI-L'Harmattan, 1998, vol. 5, n° 4, p. 123-131.

¹⁹ S. Treillet, « L'instrumentalisation du genre dans le nouveau consensus de Washington », *Actuel Marx* n° 44, septembre 2008.

²⁰ Banque mondiale « Égalité de genre et développement », *Rapport sur le développement dans le monde*, 2012, et S. Treillet, « La question du genre dans la promotion de la société civile : un substitut aux politiques sociales ou une redéfinition de celles-ci ? », in J.-J. Friboulet et al., *Dynamiques des sociétés civiles en économie ouverte*, Karthala, 2015, pp. 237-254.

individuelle ne mettant pas en cause les rapports sociaux de domination ni la division genrée du travail.

Les féministes, dans le mouvement altermondialiste, ont donc dû prendre la mesure de cette évolution, qui là encore est porteuse d'effets contradictoires : elle contribue à faire évoluer les normes et rend plus difficile l'affichage de politiques ouvertement discriminatoires ; mais le risque est grand de voir une partie des associations féministes faire l'objet d'un processus d'« organisation » et passer en partie sous la dépendance des bailleurs de fonds²¹. L'indépendance du mouvement féministe notamment dans les pays du Sud est plus que jamais un enjeu crucial.

Deux écueils sont apparus : d'un côté, voir dans la mondialisation une sorte de progrès linéaire et inconditionnel pour les femmes, comme le fait la Banque mondiale. D'un autre côté, au nom du refus d'une telle approche, et de la lutte contre l'impérialisme et la marchandisation du monde, envisager avec nostalgie des sociétés traditionnelles mythifiées, en occultant leur dimension fondamentalement oppressive pour les femmes. Cette dernière pente a souvent été une tentation d'une partie du mouvement altermondialiste, faisant obstacle à l'intégration sans hésitation des dimensions féministes, mais peut-être aussi, on le perçoit aujourd'hui, constituant une limite plus globale de l'orientation politique de ce mouvement et de la capacité à concevoir des alternatives émancipatrices pour toutes et tous.

3. Une nouvelle vague féministe dans le monde

Si depuis une dizaine d'années, le mouvement altermondialiste connaît une panne dans les mobilisations et sans doute une crise de perspective, ces difficultés n'ont pas eu d'impact en tant que telles sur les mouvements féministes. Ceux-ci semblent bénéficier d'une dynamique autonome, et on peut dire qu'on assiste depuis 2010-2015 à une nouvelle vague du féminisme, qui pourrait, par sa nature internationale, conjointement avec les mouvements écologistes, contribuer à une revitalisation et à une nouvelle étape de l'altermondialisme. Elle se construit à la fois autour de thèmes anciens et de questions nouvelles, ou de questions anciennes abordée de façon nouvelle. Elle comprend, comme lors des précédentes vagues dans l'histoire, une convergence de fait entre des luttes explicitement féministes dès le départ, et des mobilisations de femmes pour leurs droits (économiques, sociaux, démocratiques ou écologiques), des résistances aboutissant par différents chemins à des thèmes proprement féministes. Il s'agit donc à nouveau d'un mouvement extrêmement divers et multiforme.

Cette résurgence n'a pas surgi d'un seul coup. Si les mouvements féministes, comme la plupart des mouvements sociaux, ont connu un recul au cours de la décennie 1980 et de la première moitié de la décennie 1990, des pistes de reconstruction progressive apparaissent ensuite, inégalement, dans plusieurs pays.

Ainsi, en France, le contexte de la fin des années 1990 est celui qui suit la grande grève de novembre-décembre 1995, après laquelle on assiste à une résurgence des luttes et des mouvements sociaux, après des années d'atonie. À la suite de la grande manifestation féministe qui, à l'appel de la CADAC²², avait rassemblé dans la rue 40 000 personnes le 25 novembre 1995, c'est la création en janvier 2016 du Collectif national pour les droits des

²¹ J. Falquet, « De l'institutionnalisation du féminisme latino-américain et des Caraïbes », Cahiers du GEDISST, n° 20, 1998, pp. 131-147 et « Le mouvement féministe en Amérique latine et aux Caraïbes : défis et espoirs face à la mondialisation néo-libérale », *Actuel Marx* 2007/2, n° 42, pp. 36-47.

²² La Coordination des associations pour le droit à l'[avortement](#) et à la [contraception](#) (CADAC) est un rassemblement d'associations, de syndicats, de partis politiques dont l'objectif commun est la défense du [droit des femmes](#) à disposer de leurs corps. Elle est créée en 1990 pour faire face à la résurgence des attaques contre le droit à l'IVG et notamment aux actions commando contre les centres d'[IVG](#). Cf Valérie Haudiquet, Maya Surduts, Nora Tenenbaum, *Le droit des femmes à disposer de leur corps*, Éditions Syllepse, 2015, 144 p.

femmes (CNDF) qui rassemble plusieurs associations, syndicats et partis politiques de gauche. Dès 1997, il organise des Assises pour les droits des femmes qui réunissent 2 000 personnes et aboutissent à l'élaboration d'une plateforme de revendications. Il organise également, la même année, dans le contexte des discussions sur les lois Aubry concernant les 35 heures, la seule manifestation nationale sur la réduction du temps de travail et contre le temps partiel imposé. Par la suite, et jusqu'à aujourd'hui, le CNDF déploie son intervention sur les différents terrains de la lutte pour les droits des femmes. Ainsi, à partir de 2004, il entame une campagne contre les violences faites aux femmes qui aboutira fin 2006 à la proposition d'une loi-cadre, sur le modèle de la loi adoptée en Espagne²³. Dans le même temps, des rencontres et des relations entre mouvements féministes des différents pays d'Europe, ouest et est, se mettent en place.

En Amérique latine se sont créées au cours des années 1980 les Rencontres féministes latino-américaines, qui se tiennent chaque année dans un pays différent, rassemblent des centaines de femmes de tous horizons et ont largement contribué à la construction du féminisme latino-américain²⁴.

Cependant, l'irruption de nouvelles mobilisations féministes ces dernières années marque une nouvelle phase, qui en plusieurs endroits du monde dépasse les réseaux féministes militants. Elle s'opère dans un contexte où sévissent, au moins pendant plusieurs années, des gouvernements réactionnaires, autoritaires et répressifs, qui menacent ou suppriment des droits fondamentaux de tous et en particulier des femmes. Ce fut ou c'est le cas de Bolsonaro au Brésil, de Milei en Argentine, de Trump aux États-Unis (qui a laissé à la Cour suprême une majorité ultraconservatrice avec un pouvoir de nuisance dramatique), d'Orban en Hongrie, d'Erdogan en Turquie, de Modi en Inde... Des mouvements masculinistes très violents développent un discours de revanche hostile à l'égalité femmes-hommes, avec dans certains cas des conséquences meurtrières comme l'avait déjà montré tragiquement le massacre de 14 femmes à l'École Polytechnique à Montréal en 1989. Aujourd'hui ces courants se développent de façon accrue en réaction à la montée en puissance des mouvements féministes, et sont boostés par les réseaux sociaux qui leur permettent de diffuser leur propagande auprès de jeunes.

Les mouvements féministes aujourd'hui se déploient donc sur plusieurs terrains. La lutte des femmes pour le droit à disposer de leur corps, et notamment pour le droit à l'IVG, construit une filiation centrale avec l'histoire longue du féminisme. Elle est permanente et récurrente, tant ce droit est toujours attaqué ou menacé, y compris comme en France dans son application effective. Ainsi, en Argentine, une lutte de quinze années du mouvement des femmes a abouti à la création de l'Alliance fédérale de la campagne nationale pour l'accès à l'avortement sûr, gratuit et légal.²⁵ « Marée verte » de manifestantes, d'après la couleur de leurs foulards et drapeaux, aboutissant, après un premier échec dû au rejet par le Sénat en 2018, au vote d'une loi le légalisant le 30 décembre 2020, sur seule décision des femmes, jusqu'à la quatorzième semaine, avec une prise en charge assurant sa gratuité. Des manifestations de rue massives ont célébré cette victoire, cependant que des prêtres catholiques célébraient sur place des messes pour déplorer leur défaite ! Cette victoire a tout de suite été entendue comme un signal fort d'encouragement adressé à toutes les femmes en Amérique latine, qui continuent presque partout à lutter pour ce droit fondamental face des

²³ Collectif national pour les droits des femmes, *Contre les violences faites aux femmes, une loi-cadre !*, Éditions Syllepse, 2006, 128 p.

²⁴ Cf. [Awid](#) et Jules Falquet, « [Panorama du mouvement après la sixième rencontre féministe latino-américaine et des Caraïbes](#) », *Les Cahiers du Genre*, 1994, 9-10, pp. 133-146.

²⁵ Voir le film « Femmes d'Argentine (Que Sea Ley) », de Juan Solanas. Sorti en 2020, donc avant la victoire de cette lutte qu'il retrace en détail.

législations dans l'ensemble extrêmement restrictives. Au Mexique également, les mouvements de femmes ont remporté une victoire avec la dépénalisation de l'avortement en septembre 2023, alors qu'il était déjà autorisé dans 14 États sur 32.

Cependant, en Argentine ce droit est à nouveau menacé par le gouvernement ultra-réactionnaire de J. Milei, qui avait annoncé son abrogation dans son programme, (menaçant par ailleurs de fermer le ministère des droits des femmes de supprimer l'éducation sexuelle à l'école), et les mouvements féministes se mobilisent à nouveau pour le défendre.

On connaît les conséquences dramatiques qui ont suivi le recul historique de l'abrogation par la Cour suprême aux États-Unis de l'arrêt Roe vs Wase le 24 juin 2022. Dans plusieurs États, en particulier au Sud, l'avortement est désormais totalement interdit, même dans les cas de non-viabilité du fœtus ou de risque pour la vie de la mère. La surveillance et la répression se renforcent contre les femmes – allant même jusqu'à essayer de les empêcher de voyager vers un autre État – et contre les médecins qui essaieraient de les aider. Des femmes risquent leur vie en étant obligées de mener leur grossesse à terme, et une femme vient de décéder pour n'avoir pas reçu à temps les soins nécessaires à la suite d'une IVG. Des réseaux de solidarité s'organisent cependant, et on en arrive à une situation où ce sont désormais des féministes mexicaines, de l'association Las Libres, qui au prix de grands risques organisent par delà la frontière une aide pour des femmes des États-Unis, en leur faisant parvenir des pilules abortives, en plus de leur fournir un soutien psychologique. Elles sont confrontées à une demande croissante, en dans un premier temps en provenance surtout des États du Sud, et désormais de tous les États-Unis.

Des luttes de femmes apparaissent aussi sur de nouveaux terrains, en se nourrissant des questions contemporaines, par exemple les combats écologiques et les luttes pour la démocratie.

Ainsi, en Inde, depuis novembre 2020, des femmes participent massivement aux manifestations paysannes qui ont convergé à New Delhi contre trois lois, adoptées par le gouvernement à la fois néolibéral et fondamentaliste de Modi, du Parti du Peuple Indien (*Bharatiya Janata Party* — BJP). Ces lois, dont les modalités d'adoption constituaient par ailleurs un déni de démocratie, étaient conçues pour favoriser les pouvoirs des grands groupes agro-industriels au détriment des paysan-ne-s (70 % n'ont que 0,5 hectare de terre), les conduisant à se mobiliser pour la défense du droit à la terre, au travail et à un marché équitable. Ces manifestations ont été réprimées par de violentes charges policières, mais le pouvoir a dû céder et ces lois ont été retirées.

Ces mouvements s'inscrivent dans des luttes remontant déjà à plusieurs années, qui sont à la fois des luttes de résistance des petit-e-s paysan-ne-s, comme la [Longue Marche](#) qui est allée en mars 2018 de la communauté de Korat, dans le Maharashtra, jusqu'à Mumbai, et où les femmes représentaient plus de la moitié des manifestant-e-s. Plus profondément, il s'agit de luttes continuelles contre la volonté du pouvoir de libéraliser les marchés des produits agricoles²⁶. Par ailleurs, des mouvements existent de longue date, appuyés par des ONG comme Oxfam et qui a soutenu dans l'État d'Uttar Pradesh la campagne Aaroh avec des ONG locales, pour faire reconnaître le travail agricole des femmes, dans la très grande majorité des cas non rémunéré, sans accès à la terre, au crédit et à la formation. C'est pourquoi on a vu dans les manifestations l'un des drapeaux proclamer « *moi aussi je suis agricultrice* ».

La défense de la terre contre les multinationales et la résistance aux dégradations environnementales est également au cœur des luttes contemporaines de femmes des peuples autochtones, du Nord au Sud de l'Amérique mais aussi en Indonésie. Ces mobilisations ont en commun la lutte contre l'extractivisme pratiqué par les firmes, et souvent soutenu par les

²⁶ « [Inde : perspective féministe sur les luttes rurales](#) ».

gouvernements, voire l'armée. On peut citer l'exemple, retracé dans l'ouvrage *La Voix des Femmes autochtones*²⁷, du collectif *Mujeres Amazonicas* (Femmes amazoniennes) en Equateur, qui protestent contre le pillage de leur territoire par des compagnies pétrolières, minières et d'exploitation forestière, tout en portant l'alternative du *bien vivre* en harmonie avec la nature, et de la transmission (par l'école, une radio communautaire) de la culture, la langue et la conception du monde de la communauté Kichwas de Sarayaku, menacée par ce projet pétrolier.

Les femmes luttent aussi dans le monde contre le fondamentalisme religieux. En Afghanistan, où un véritable apartheid de genre a été instauré depuis trois ans avec le retour des talibans au pouvoir, avec un emprisonnement et des interdits représentant une véritable mort sociale, la résistance ne peut être que souterraine, passant par le fait pour certaines de mener une vie normale (étudier, faire du sport...) clandestinement. En Iran, où la mort de Jina Mahsa Animi il y a juste deux ans, sous les coups de la police des mollahs, a marqué le début du formidable mouvement Femmes, Vie, Liberté, une étape a été franchie. Même si l'extrême violence de la répression a eu raison pour l'instant des manifestations, la remise en cause de l'emprise du pouvoir traduisant un changement profond dans la société est désormais patente, notamment avec le non-respect du port du voile dans les rues des villes par de plus en plus de femmes, malgré les risques encourus.

La lutte contre les violences de genre, qui a pris depuis plusieurs années une dimension jamais égalée, traverse en profondeur tous ces combats. Elle n'a pas commencé avec la vague #metoo en 2017. Ainsi, en Amérique latine, *Ni una menos* (en français : « Pas une de moins ») est le mot d'ordre sous lequel se sont rassemblées les manifestations massives du 3 juin 2015 et 2016 qui ont eu lieu dans plusieurs villes d'Argentine, et dans d'autres pays de la région comme l'Uruguay (2015), le Chili et le Pérou (2016), jusqu'en l'Espagne (2015), pour protester contre les violences faites aux femmes, notamment les féminicides. Les mobilisations contre ces violences avaient déjà commencé à propos des meurtres de femmes à Ciudad Juarez au Mexique autour des *maquiladoras* dans les années 1990. On rappellera aussi les grandes mobilisations en Espagne, aboutissant au vote d'une loi contre les violences.

C'est sur ce terrain, la vague #metoo de ces dernières années a surgi, balayant tout sur son passage. On a beaucoup parlé du cinéma, d'où elle est partie, des métiers de la culture en général, de l'Église catholique... Mais en réalité cette vague n'épargne aucun secteur de la société. Il faut comprendre qu'on a affaire à une remise en cause en profondeur des rapports sociaux de genre, qui concerne non seulement les violences conçues comme les plus évidentes (les viols, l'inceste, les féminicides²⁸), mais également le harcèlement de rue, la publicité, les relations de travail... Ainsi le mot d'ordre de grève féministe pour le 8 mars, parti d'Espagne et repris dans plusieurs pays d'Europe, avec le soutien de syndicats, articule les objectifs de lutte pour l'égalité au travail, contre les discriminations et contre les violences. L'importance des résistances des secteurs les plus conservateurs, notamment en France, et comme on l'a dit la diffusion des courants masculinistes, témoignent de l'ampleur du bouleversement. Or, et c'est là le lien avec la mondialisation et les conséquences contradictoires de celle-ci précédemment évoquées, c'est la mondialisation de l'information, avec internet et les réseaux sociaux, qui a pu contribuer à lui donner cette ampleur internationale, jusqu'en Inde, en Afrique du Nord, en Turquie... Des violences contre les femmes qui, il y a encore quelques années, seraient restées confinées dans un voisinage étroit et la loi du silence, commencent à être rendues visibles de la planète entière.

²⁷ Aux éditions Akinomé, cet ouvrage rassemble 40 portraits de femmes de seize pays. Elles racontent elles-mêmes leur propre parcours. Cf. la [plateforme](#).

²⁸ En France, en 2023, [94 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint, selon les chiffres officiels, que plusieurs associations estiment sous-estimés.](#)

La poursuite de ces mobilisations permettra de voir si, en articulation avec les mobilisations sociales, écologiques, démocratiques, antiracistes, etc. elles peuvent contribuer à reconstruire un nouveau mouvement altermondialiste.

Stéphanie Treillet est économiste, maîtresse de conférences (Université Paris-Est-Créteil), et chercheuse en économie du développement à l'Université Paris-Nord (CEPN). Elle est membre du CS d'Attac.